

# UVE Passy

Déchets acceptables  
Déchets refusés

# Usine de Valorisation Énergétique de Passy

## Déchets admis dans la benne « INCINERABLES »

- Déchets contenant des matières combustibles (bois, carton, plastiques, etc) ou mélange de déchets contenant plus de 60% de matières combustibles

## Déchets non admis dans la benne « INCINERABLES »

- **Déchets dont les dimensions sont supérieures à : 50cm x 50cm pour les déchets de faible épaisseur et/ou volume supérieur à 20 litres**
- Laine de roche et laine de verre
- Plâtre (Placoplatre et carreaux de plâtre ... )
- Ordures ménagères
- Déchets issus de la collecte sélective
- Déchets verts
- Pneumatiques
- Déchets ou mélange contenant des produits chimiques (acide, base, pesticides, etc.)
- Déchets auto inflammables à température ambiante
- Déchets radioactifs
- Déchets de soins à risque infectieux (ex: déchets des hôpitaux ou des traitements à domicile)
- Déchets contenant des éléments non refroidis
- Déchets contenant de l'amiante
- Déchets contenant des documents confidentiels (sauf si préalablement cisailés)

# Usine de Valorisation Energétique de Passy

## Déchets admis dans la benne « ENCOMBRANTS A BROYER »

- Déchets contenant des matières combustibles (bois, carton, plastiques, etc) ou mélange de déchets contenant plus de 60% de matières combustibles **DONT LES DIMENSIONS ( supérieures à 50 cm x 50 cm et/ou supérieures à 20 litres) NE PERMETTENT PAS DE LES INCINERER SANS BROYAGE PREALABLE**
- Petits apports de laine de roche et laine de verre en mélange avec d'autres déchets représentant 3 m3 MAXIMUM dans une benne de 30 m3

## Déchets non admis dans la benne « ENCOMBRANTS A BROYER »

- **Gros apports de laine de roche et laine de verre (3 m3 MAXIMUM par benne de 30 m3)**
- **Plâtre (Placoplatre et carreaux de plâtre ... )**
- Déchets dont les dimensions sont inférieures à : 50cm x 50cm pour les déchets de faible épaisseur et/ou volume inférieur à 20 litres
- Ordures ménagères
- Déchets issus de la collecte sélective
- Déchets verts
- Pneumatiques
- Déchets ou mélange contenant des produits chimiques (acide, base, pesticides, etc.)
- Déchets auto inflammables à température ambiante
- Déchets radioactifs
- Déchets d'activité de soins à risque infectieux (ex: déchets des hôpitaux ou des traitements à domicile)
- Déchets contenant des éléments non refroidis
- Déchets contenant de l'amiante
- Déchets contenant des documents confidentiels (sauf si préalablement cisailés)